



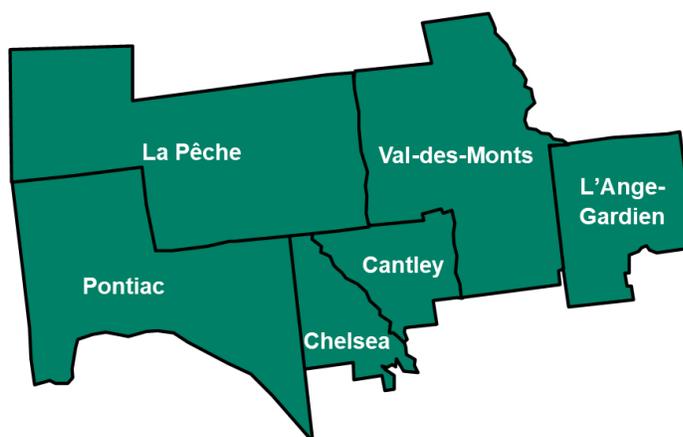
Il s'agit d'un exemple avec une photo sur le site de la MRC. Il faudrait la changer pour une autre ou encore demander l'autorisation pour utiliser celle-ci : <https://mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/la-mrc/a-propos/>

Cette synthèse brosse un portrait de l'état de santé et de l'évolution de la couverture forestière de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. L'appropriation de ces connaissances est l'occasion de valoriser ce patrimoine collectif et d'envisager son avenir.

1. Le territoire	2
2. Portrait des caractéristiques de la forêt	2
3. Ligne du temps : évolution des activités humaines et des perturbations naturelles sur la forêt	6
4. Impacts sur le couvert forestier	7
5. Pour en savoir plus	8

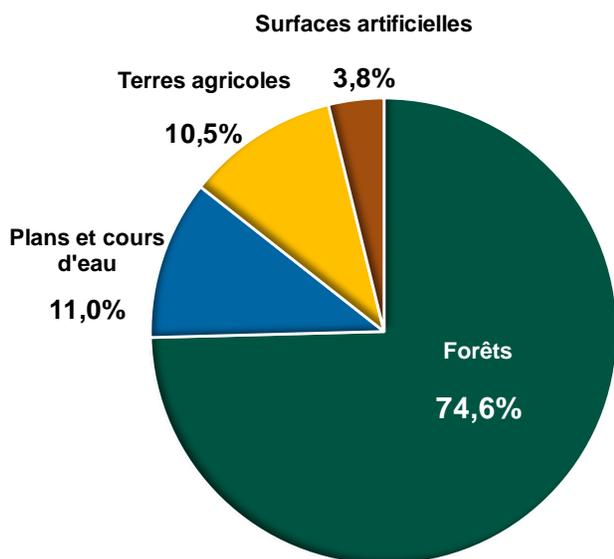
1. LE TERRITOIRE

- Population : 54 498 habitants en 2021.
- 25,8 habitants par km².
- Superficie : 2 078 km².
- Augmentation de la population de 10,9 % entre 2016 et 2021 et croissance de la population de 62,6 % entre 1996 et 2021.
- 33 % du territoire est zoné agricole.



2. PORTRAIT DES CARACTÉRISTIQUES DE LA FORÊT

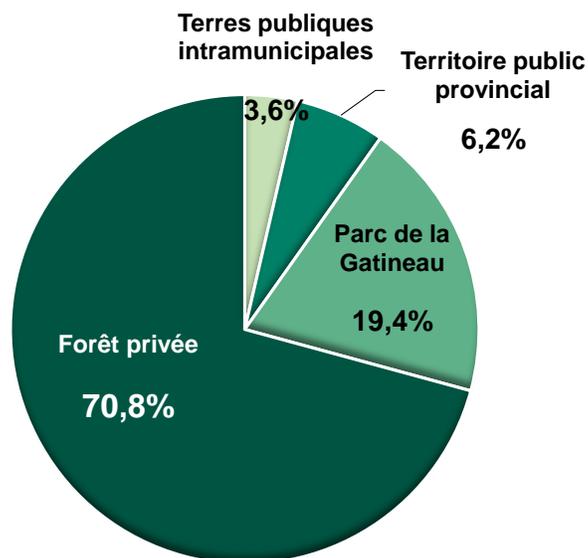
Couverture du territoire, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, mai 2021; et Système sur les découpages administratifs, janvier 2022. Compilation Projets Territoires, 2023

- 74,6 % du territoire est boisé.

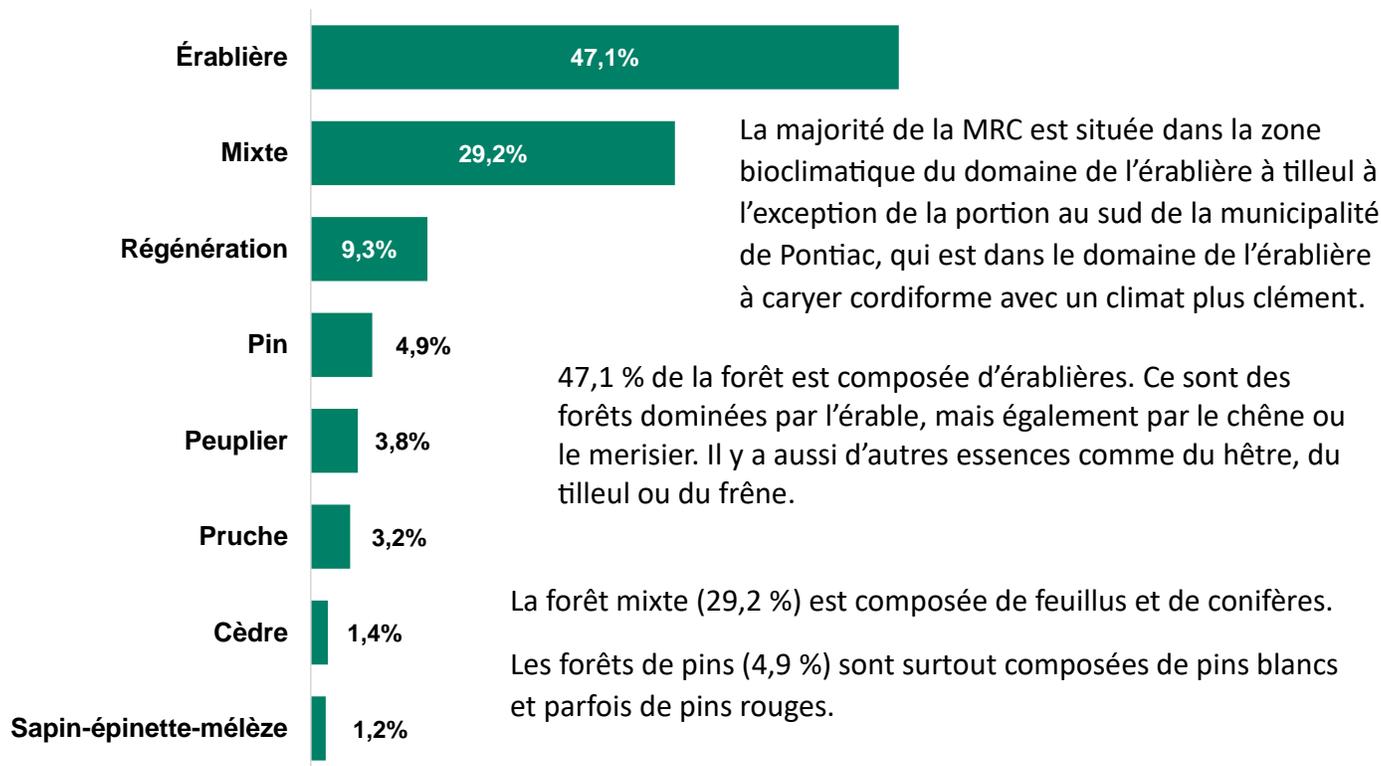
Propriété des forêts, 2017



Source : MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2017

- 70,8 % des forêts sont privées.
- 19,4 % de la forêt fait partie du Parc de la Gatineau, une aire de patrimoine naturel qui préserve les écosystèmes et sert à la récréation.
- 9,8 % de la forêt est en territoire public.

Principales essences de la forêt, 2003



Source: Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2019

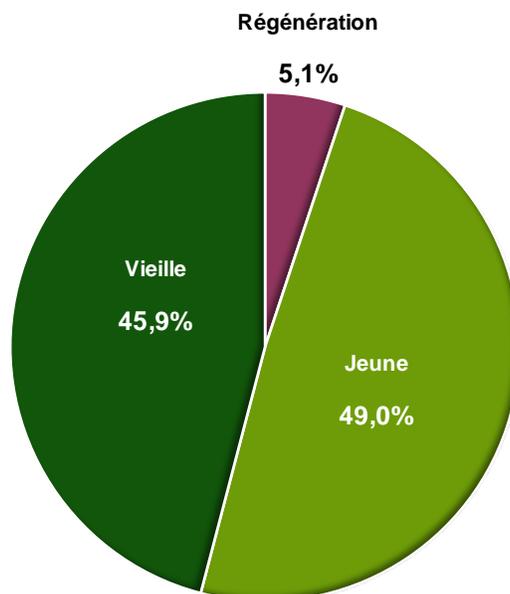
Âge de la forêt, 2017

La moitié du couvert forestier de la MRC (49 %) est composée de forêts âgées de 20 à 79 ans; 45,9 % sont âgées de 80 ans et plus.

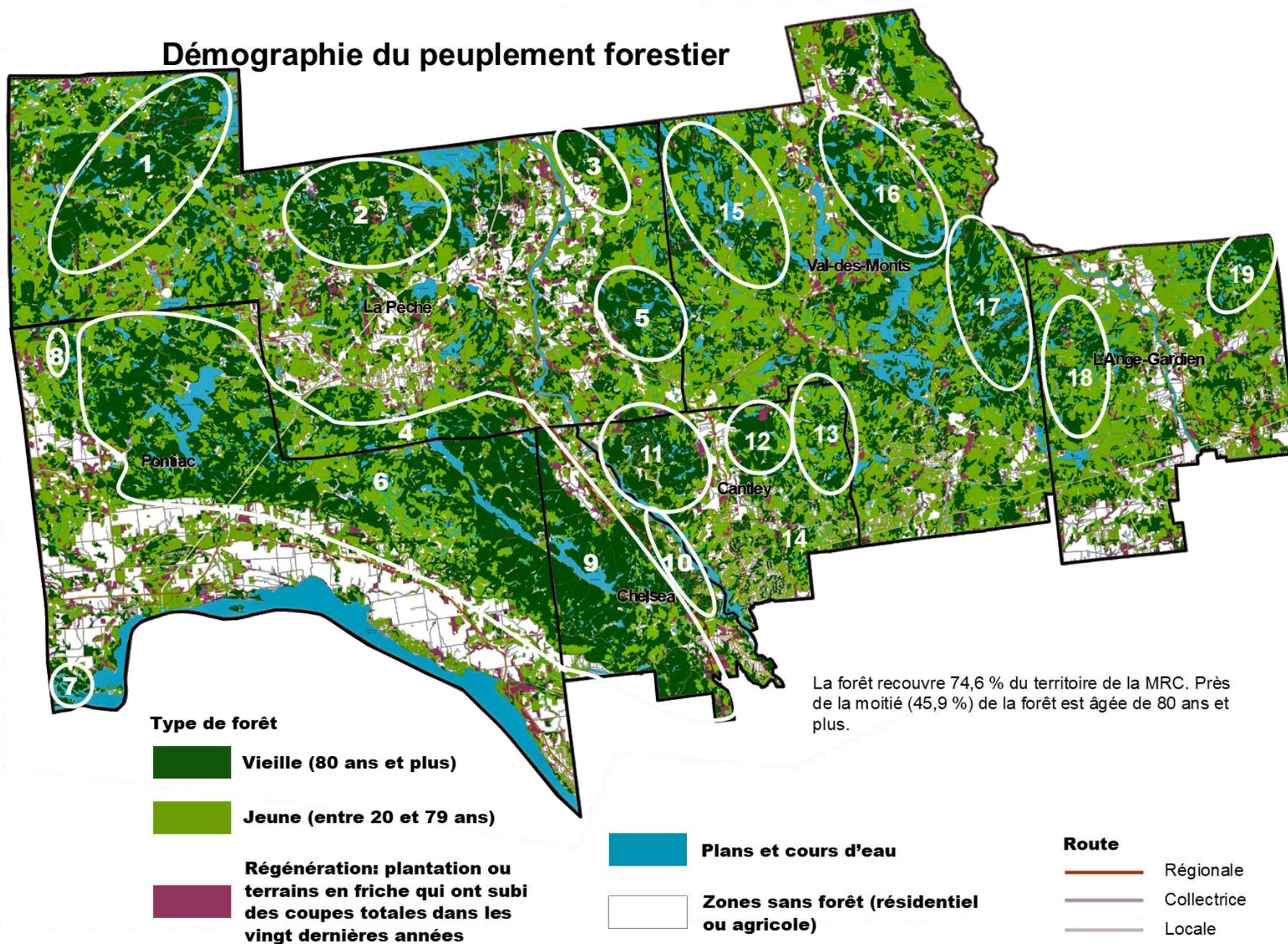
5,1 % de la forêt est en régénération : il s'agit de forêts de moins de 20 ans ou encore de plantations ou de terrains en friche qui ont subi des coupes totales dans les vingt dernières années.

Note : même si nous utilisons le terme « vieilles forêts » pour identifier celles qui sont âgées de 80 ans et plus, plusieurs arbres n'ont pas encore atteint leur stade de maturité.

- 79,7 % des érablières sont âgées de 20 à 60 ans et 20,3 % ont 60 ans et plus. Des érables ont jusqu'à 250 ans.
- 80,9 % de la forêt mixte est âgée de 20 à 60 ans et 19,1 % a plus de 60 ans (jusqu'à 250 ans).
- Certains pins et cèdres peuvent atteindre 250 ans alors qu'il y a des pruches qui ont 300 ans.
- Les forêts de peupliers ne dépassent pas 100 ans et l'âge des sapins et des épinettes va jusqu'à 120 ans (MRC des Collines-de-l'Outaouais, 2019).



Démographie du peuplement forestier



Source: MRC des Collines-de-l'Outaouais, adaptée par C. Doucet, pour le Campus environnemental de l'Outaouais.

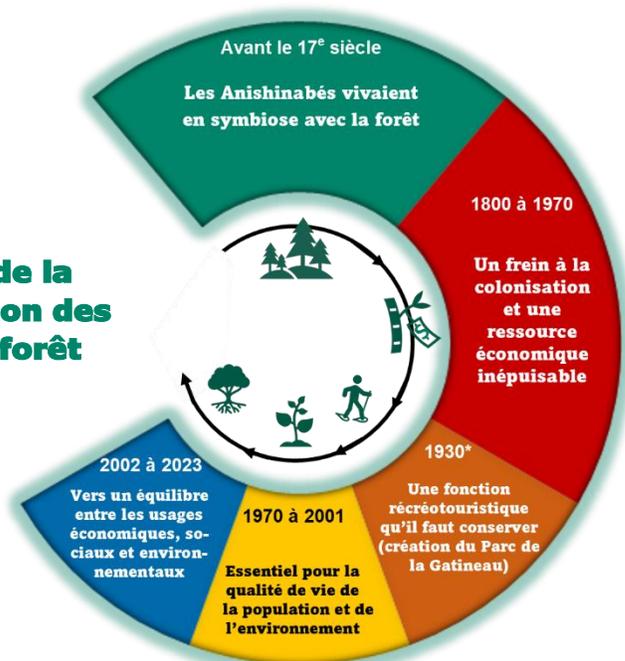
La Pêche	
Zone 1	Proportion importante de forêts qui n'a pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres du domaine public. Plusieurs lacs. Érablières dominantes.
Zone 2	Proportion importante de forêts qui n'a pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques intramunicipales. Plusieurs lacs. Érablières dominantes.
Zone 3	Proportion importante de forêts qui n'a pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques. Érablières dominantes.
Zone 4	Parc de la Gatineau: espace de conservation de la biodiversité. Érablières dominantes avec plusieurs autres essences.
Zone 5	Proportion importante de forêts qui n'a pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques intramunicipales. Érablières et mixtes dominants.
Pontiac	
Zone 6	Parc de la Gatineau qui occupe 62,2 % du territoire de la municipalité de Pontiac. La zone A est une aire de conservation intégrale de la nature avec une superficie importante de forêts qui ont plus de 80 ans. La zone B est une aire de conservation et d'expérience de plein air. On y retrouve néanmoins plusieurs forêts de 80 ans et plus, principalement à l'est. Les érables sont dominants, suivis par la forêt mixte. La municipalité se démarque néanmoins pour la diversification forestière: 12,7 % des forêts sont composées de pins et 4,4 % de pruches.
Zone 7	Le Parc du Saults-des-Chats est actuellement au stade de projet (avec la municipalité voisine de Bristol). Il aura une vocation de récréotourisme et de conservation du patrimoine écologique et historique.
Zone 8	Deux petites terres publiques intramunicipales totalisant 5,1 km. ²
Chelsea	
Zone 9	Parc de la Gatineau qui occupe 72,1 % du territoire de la municipalité de Chelsea. Il s'agit principalement d'une aire de conservation et d'expérience de plein air avec une superficie importante de forêts qui ont plus de 80 ans. Les érables sont dominants, suivis par la forêt mixte.
Zone 10	Zone avec plusieurs propriétés privées entourées de forêts âgées de plus de 80 ans. Identifiée dans le plan d'urbanisme comme un territoire de connectivité (connexion entre les milieux naturels) avec des règlements spécifiques pour la protection des arbres et le maintien du couvert végétal.
Cantley	
Zone 11	Aire avec plusieurs propriétés privées entourées de forêts âgées (principalement des érablières) de plus de 80 ans. Elle est identifiée dans le plan d'urbanisme comme une zone récréotouristique avec une valeur écologique élevée et très élevée avec des éléments de biodiversité qu'il faut conserver. On y retrouve notamment les activités touristiques du Mont Cascades (station de ski, glissades d'eau).
Zone 12 et 13	Zone forestière et naturelle (principalement érablières) très peu développée avec une accessibilité restreinte : la zone 12 est principalement composée de forêts âgées de plus de 80 ans alors que la forêt de la zone 13 est plus jeune.
Zone 14	Le parc écologique Ginns est un don de propriété qui a été fait à la municipalité de Cantley afin de préserver cette parcelle composée de forêts, zones humides et pâturages historiques pour les générations futures.
Val-des-Monts	
Zone 15	Petites superficies de forêts qui n'ont pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques et lots intramunicipaux. Érablières dominantes.
Zone 16	Petites superficies de forêts qui n'ont pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques. Érablières dominantes.
Zone 17	Petites superficies de forêts qui n'ont pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques dans le nord de cette zone alors qu'au sud, il s'agit de forêt privée. Érablières dominantes.
L'Ange-Gardien	
Zone 18	Petites superficies de forêts qui n'ont pas subi de coupe totale depuis 1937. L'affectation de cette zone est forestière. Érablières dominantes avec quelques aires importantes de peupliers.
Zone 19	Petites superficies de forêts qui n'ont pas subi de coupe totale depuis 1937. Importance des terres publiques. Érablières dominantes avec forêts mixtes.

3. LIGNE DU TEMPS : ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS HUMAINES ET DES PERTURBATIONS NATURELLES SUR LA FORÊT

Évolution des pratiques d'exploitation forestière

Avant le 17 ^e siècle	Les Anishinabés vivaient en symbiose avec la nature depuis des milliers d'années dans la vallée de l'Outaouais.
Années 1600 et 1700	Exploitation des pins blancs par les Européens le long de la rivière des Outaouais.
Années 1800	Colonisation et début des activités intensives d'exploitation forestière.
1796 à 1809	Privatisation d'une partie des terres.
1827 à 1850	Début du régime des concessions forestières (20 en Outaouais) avec permis de coupe de bois sur les terres de la Couronne.
1825 à 1885	Étroitement liée à l'exploitation du bois, fondation des paroisses et villages dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
1840 à 1890	Début de l'épuisement des pins en Outaouais, principal région pourvoyeuse au Québec.
1909	Première Loi sur les bois et forêts avec le début des premiers inventaires forestiers.
1938	Création du Parc de la Gatineau afin d'en faire une zone de conservation et de loisir.
1890 à 1970	Augmentation en continu des coupes de bois avec la demande et la mécanisation des opérations en forêt et des procédés de
1970 à 2001	Période de refonte des politiques à la suite des mouvements populaires pour: mettre fin au flottage du bois sur les plans d'eau; mettre fin aux clubs de chasse et de pêche privés et créer les zones d'exploitation contrôlée pour donner un accès à la population au territoire forestier public; protéger le territoire agricole avec des règlements sur le lotissement qui a permis de conserver des zones importantes de forêts sur les terres privées.
2002 à 2008	Amélioration de la démocratisation et de la gestion de la forêt : <ul style="list-style-type: none"> • La gestion forestière des territoires publics intramunicipaux (TPI) est confiée à la MRC des Collines-de-l'Outaouais • Création de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise avec plusieurs recommandations pour régénérer les forêts de feuillus. • Création des instances à l'origine de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais.

Évolution de la compréhension des rôles de la forêt

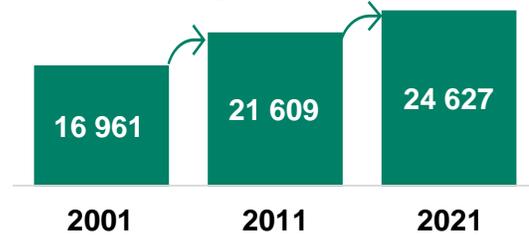


*L'usage récréotouristique et l'enjeu de protection de la forêt ont émergé plus tôt dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais que dans d'autres territoires au Québec.

Quelques exemples de perturbations naturelles et anthropiques

Entre 1800 et 1925 :	De grandes superficies de forêts incendiées
Années 1940 :	La maladie hollandaise de l'orme
Au début de 1990 :	La tenthrède du mélèze
1998 :	Tempête de verglas qui a affecté les bouleaux et les hêtres
1909, 1938, 1967, 1992 et aujourd'hui :	Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette
Depuis 2013 :	L'agrile du frêne

Évolution du nombre de logements



4. IMPACTS SUR LA TRANSFORMATION DU COUVERT FORESTIER

- Changements sur la composition, la structure et l'âge des peuplements.



Diminution :

- Des superficies de vieilles forêts.
- De la densité des peuplements.

Dégradation :

- Des habitats forestiers et perte de biodiversité en remplaçant les vieilles forêts par des forêts plus jeunes.



Augmentation :

- De la fragmentation du couvert forestier, ce qui entraîne une dégradation de la biodiversité et une perte d'espèces animales et végétales.

Un phénomène d'enfeuillage du territoire



1800 à 1900 : la forêt était principalement résineuse. Abondance du pin blanc, de l'épinette rouge, de l'épinette blanche et du sapin baumier.



Vers 1950-1970 : déclin des peuplements de résineux et augmentation des forêts mixtes.



Depuis 1970 : augmentation des feuillus tels que les érables à sucre, bouleaux blancs, hêtres, ostryers de Virginie, chênes rouges, tilleuls d'Amérique, érables argentés, frênes et peupliers.

Impacts de 1990 à 2003



Augmentation du couvert forestier de **19,8 km²**



Augmentation au détriment des terres agricoles qui se sont enrichies : **+ 33,6 km²**

Diminution au profit :

- des milieux humides herbacés et arbustifs - **9,2 km²**
- des surfaces artificielles - **5,0 km²**

Impacts de 2003 à 2014



Diminution du couvert forestier de **0,6 km²**



Augmentation au détriment des terres agricoles qui se sont enrichies : **+ 12,3 km²**

Diminution au profit :

- des milieux humides herbacés et arbustifs - **7,0 km²**
- des surfaces artificielles - **5,9 km²**

Note : Les changements concernant les milieux humides sont toutefois à interpréter avec prudence, car ils pourraient résulter d'un gain de précision dans l'acquisition des données.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, mai 2021; et Système sur les découpages administratifs, janvier 2022. Compilation Projets Territoires, 2023

Impacts des changements climatiques sur les forêts de l'Outaouais

- Risque plus élevé de feux de forêt (extension de la période et hausse de la fréquence, de la taille et de la sévérité).
- Augmentation des insectes nuisibles et des maladies.
- Hausse de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, verglas, sécheresse, etc.)



Effets dévastateurs sur les arbres

- Augmentation des températures et de la saison de croissance ainsi qu'une variabilité accrue des conditions climatiques.



Changements sur la croissance, la productivité des forêts et la composition des peuplements forestiers

Source : Doyon, Montpetit et Cyr, 2012.

Pour en savoir plus sur ces données, sur la démarche méthodologique et la comparaison entre les municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, voir le rapport complet disponible à l'adresse suivante :

<https://www.ecoecho.ca/>

Réalisé par Chantale Doucet



<https://projetsterritoires.ca/>

Pour le Campus environnemental de l'Outaouais



<https://www.ecoecho.ca/>

Merci aux partenaires financiers et au comité de suivi du projet *Symbiose* : la cartographie de notre forêt communautaire